

**Établissement du calcul de l'incitatif à la performance relatif du
Plan global en efficacité énergétique (PGÉE)**

No de ligne	Cible (Mm ³)	Bonification 2014-2015 (\$)	Économies réalisées (Mm ³) 2014-2015
1	moins de 32,7	0	
2	32,7¹ à 37,3	250 000	
3	37,4² et plus	1 000 000	42,1

¹ Correspond à 83 % de l'objectif annuel de 39,4 Mm³ en 2014-2015 tel qu'approuvé par la Régie dans la décision D-2014-201.

² Correspond à 95 % de l'objectif annuel de 39,4 Mm³ en 2014-2015 tel qu'approuvé par la Régie dans la décision D-2014-201.

Les économies réalisées étant de 42,1 Mm³, Gaz Métro a droit à une bonification de 1 M\$.